AC1 — Servitudes relative aux monuments historiques
Rayon de 500 mètres

I4 — Servitudes à l'établissement de canalisations électriques.

EL3 — Servitudes de halage et de marchepied

A5 — Servitudes relatives aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

Plan de prévention des risques du Bassin aval de la vilaine

Zone 1A — Champ des crues à préserver de toute urbanisation nouvelle
Zone 2A
Zone 1B — Zones urbanisées soumises à des prescriptions liées à des enjeux de sécurité
Zone 2B
} Voir détail sur document joint

Plan de prévention des risques de l'Oust

Zones naturelles inconstructibles
Zones urbanisées à fortes contraintes
Zones urbanisées à contraintes modérées
} Voir détail sur document joint

Département du Morbihan
Commune de
Saint-Martin-Sur-Oust

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°5 Annexes
Servitudes d'utilité publique

Dossier d'approbation

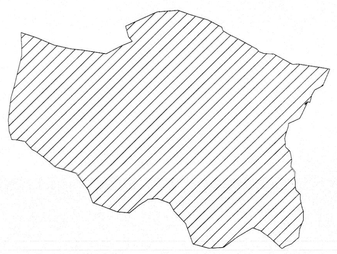

Vu pour être annexé aux
délibérations du : 12 Avril 2006 et du 1 Juin 2006
Le Maire,

Code: U275 — Echelle: 1/10000

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration			9 septembre 1992
Révision / Elaboration PLU	14 Février 2002	25 Janvier 2005	12 Avril 2006 1 Juin 2006

Paysages de l'Ouest
Le Montana B
2, rue du Château de l'Eraudière-BP30661
44306 Nantes Cedex 3
Tél: 02 40 76 56 56 Fax: 02 40 76 01 23
E-mail: po.dessin@wanadoo.fr

Paysages de l'Ouest

Responsables du dossier:
Directeur d'études: J-L LEMANCQ
Chargé d'études: C.CROGUENNEC
Dessinateur: SL/BR